SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 (ATDA 4)

Objet : Construction de vingt-sept (27) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde puis réalisation de quatre clôtures grillagées des parcs à bois de manioc à raison de 2 ha par site dans les pôles 4, 5, 6 et 7 (lot N°1 à 7)

Référence SIGMAP : T_DAI_82693

AVIS N°.002./24/MAEP/ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP du ..25..NOV 2024

Identification de la procédure : ***Appel d'offres ouvert national***

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 3 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 (ATDA4) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 1er octobre 2024.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 (ATDA 4) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la Construction de vingt-sept (27) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde puis réalisation de quatre clôtures grillagées des parcs à bois de manioc à raison de 2 ha par site dans les pôles 4, 5, 6 et 7 (lot N°1 à 7).

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 (ATDA 4) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Construction de clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde puis la construction de clôtures grillagées des parcs à bois de manioc dans les pôles de développement agricole 4, 5, 6 et 7.**

Les travaux sont répartis en sept (07) lots comme suit :

- Lot N°01 : Construction de cinq (05) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Djougou, une (01) à Bassila, une (01) à Kérou et une (01) à Natitingou ;

- Lot N°02 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Scanné avec CamScanner

(02) à Savalou, une (01) à Glazoué, une (01) à Ouèssè et deux (02) à Dassa Zoumé ;

- Lot N°03 : Construction de quatre (04) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont une (01) à Pobè, une (01) à Savè, une (01) à Aplahoué, une (01) à Bohicon ;
- Lot N°04 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Banikoara, une (01) à Sinendé, une (01) à N'Dali et deux (02) à Parakou ;
- Lot N°05 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont cinq (05) à Savè et une (01) à Parakou ;
- Lot N°06 : Construction de trois (03) clôtures grillagées des parcs à bois de manioc dont une (01) à Kétou (Kpankou) ; une (01) à Ouèssè et une (01) à Dassa-Zoumè (Paouignan);
- Lot N°07 : Construction d'une (01) clôture grillagée des parcs à bois de manioc à Djougou.

Les candidats peuvent soumissionner pour les lots de leur choix mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un (01) lot et aucune variante ne sera prise en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

❖ Capacité technique et expériences :

i. Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constituée, exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics et attesté par le RCCM ou les statuts ; **(Valable pour chaque lot)** ;

ii. Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés de construction de bâtiments ou de clôtures de montant minimum chacun égal à :

- Dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) F CFA HT pour le lot N°1 ;
- Vingt-un millions (21 000 000) F CFA HT pour les lots N°2, 4 et 5 ;
- Quatorze millions (14 000 000) F CFA HT pour le lot N°3 ;
- Quinze millions (15 000 000) F CFA HT pour le lot N°6 et
- Cinq millions (5 000 000) F CFA HT pour le lot N°7.

Scanné avec CamScanner

Les marchés doivent être justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des Procès-Verbaux de réception assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples), signés par les maitres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé.

iii. Disposer du personnel clé à affecter à l'exécution des prestations dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C: Critère d'évaluation et de qualification **(Valable pour chaque lot)**.

o Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification **(Valable pour chaque lot)**.

❖ Capacité financière :

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à:
  - Vingt-six millions (26 340 000) F CFA pour le lot N°1 ;
  - Trente et un millions six cent mille (31 600 000) F CFA pour les lots N°2, 4 et 5 ;
  - Vingt et un millions (21 000 000) F CFA pour le lot N°3 ;
  - Vingt-cinq millions quatre cent mille (25 400 000) F CFA pour le lot N°6 et
  - Huit millions quatre cent mille (8 400 000) F CFA pour le lot N° 7.
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits bancaires à hauteur de :
  - ✓ Treize millions (13 000 000) F CFA pour le lot N° 1;
  - ✓ Quinze-millions huit cent (15 800 000) pour les lots N°2, 4 et 5 ;
  - ✓ dix millions cinq cent mille (10 500 000) pour le lot N°3 ;
  - ✓ douze millions sept cent mille (12 700 000) F CFA pour le lot N° 6
  - ✓ Quatre millions deux cent mille (4 200 000) pour le lot N°7 ;

  justifié par une attestation délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

❖ Capacité technique et expériences :

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Scanné avec CamScanner

i. Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constituée, exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics et attesté par le RCCM ou les statuts ; **(Valable pour chaque lot)**

iv. Disposer du personnel clé et du personnel d'encadrement à affecter à l'exécution des prestations dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C: Critère d'évaluation et de qualification **(Valable pour chaque lot)** ;

ii. Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification **(Valable pour chaque lot)**.

❖ **Capacité financière :**

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ; **(Valable pour chaque lot)**

- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels de montant au moins égal à :
  - Vingt-huit millions neuf cent soixante-quatorze (28 974 000) F CFA pour le lot N°1 ;
  - Trente-quatre millions sept cent soixante mille (34 760 000) F CFA pour les lots N°2, 4 et 5 ;
  - Vingt-trois millions cent mille (23 100 000) F CFA pour le lot N°3 ;
  - Vingt-sept millions neuf cent quarante mille (27 940 000) F CFA pour le lot N°6 et
  - Neuf millions deux cent quarante mille (9 240 000) F CFA pour le lot N° 7.
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits bancaires à hauteur de :
  - ✓ Treize millions (13 000 000) F CFA pour le lot N° 1;
  - ✓ Quinze-millions huit cent (15 800 000) pour les lots N°2, 4 et 5 ;
  - ✓ dix millions cinq cent mille (10 500 000) pour le lot N°3 ;
  - ✓ douze millions sept cent mille (12 700 000) F CFA pour le lot N° 6
  - ✓ Quatre millions deux cent mille (4 200 000) pour le lot N°7 ;

Justifié par une attestation délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

« **NB : la non satisfaction de l'une de ses exigences de qualification est éliminatoire** ».

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Scanné avec CamScanner

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de quatre (04) mois pour chaque lot.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4 ; Personne Responsable des Marchés Publics E-mail : prmpatda4@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics situé à la Direction générale de l'ATDA 4 au quartier Ladji Farani (ancien CARDER) à Parakou de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) à compter du 25 NOV 2024

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 25 NOV 2024

Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé à la Direction Générale de l'ATDA 4 au quartier Ladji Farani (ancien CARDER) à Parakou, **tél : 23 61 20 61/66 43 99 45 ; E-mail :** prmpatda4@gmail.com **bureau :** Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics.

Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste.

Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF **en un seul fichier**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Bureau du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** de l'ATDA 4 situé à la Direction Générale de l'ATDA 4 au quartier Ladji Farani (ancien CARDER) tél : **23 61 20 61 / 66 43 99 45** à Parakou au plus tard le 17 DEC 2024 à 10h 00 heure locale (GMT+1)

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Scanné avec CamScanner

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après :

Salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61, le .....17 DEC 2024..... à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- *Deux cent vingt-trois mille (223 000) F CFA pour le lot N°1 ;*
- *Deux cent soixante-sept mille (267 000) F CFA pour les lots N°2, 4 et 5 ;*
- *Cent soixante-dix-huit mille (178 000) F CFA pour le lot 3 ;*
- *Deux cent cinquante-quatre mille (254 000) pour le lot N°6*
- *Quatre-vingt-quatre mille (84 000) F CFA pour le lot N°7.*

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Parakou, le 25 NOV 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD, DE DONGA ET COLLINES ATDA-BDC LA PRMP

Soihabirou BARIZI

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

Scanné avec CamScanner